Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 035-213500176-20260518-35_2026-DE

COMMUNE DE LA BAUSSAINE
Département d'Ille-et-Vilaine

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de publication du procès-verbal :
27/05/2026

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit du mois de mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de La Baussaine s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, après convocation légale le onze du mois de mai deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Jérémy LOISEL, Maire.

Etaient présents : Jérémy LOISEL, Jean-Charles MONTEBRUN, Gaëlle COÏC, Hervé COLLET, Laurence PINAULT, Yann CADIO, Diane NAUT, Céline GAUTIER, Marie POURRET, Aurélie ZINGRAFF, Kevin JULIEN, Stéphane PRUNAULT, Maxime DERBIER, Laura DROMEL, Guirec FLOC'H.

Absent(e) excusé(e) : /

Absent(e) non excusé(e) : /

Secrétaire de séance : Laura DROMEL.

18.05.2026 - 06

COMPTABILITÉ : REMBOURSEMENT DE FRAIS ENGAGÉS PAR MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire a été contraint de régler une somme de 195,23 € sur ses deniers personnels afin d'acquitter une facture de carburants auprès de la station essence de Super U.

L'objet de cette présente délibération est de lui rembourser cette somme qui interviendra par mandat administratif, via budget de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ÉMET** un avis favorable.

Fait à La Baussaine, le 18 mai 2026.
Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Jérémy LOISEL

MAIRIE DE LA BAUSSAINE RF 35190